

Echo du Cingle

DANS CE NUMÉRO :

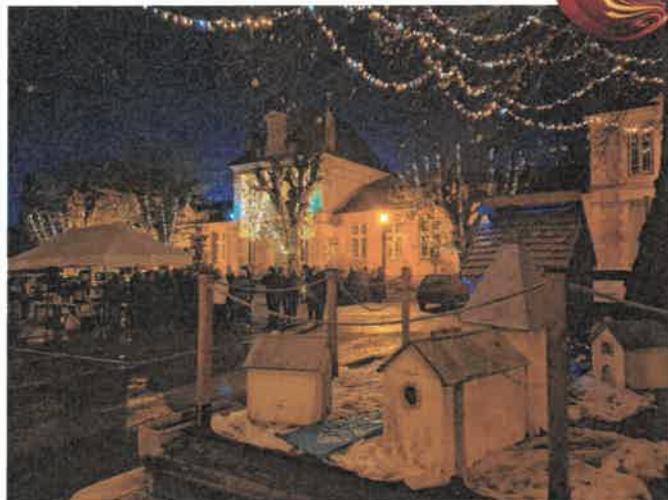
Informations pratiques	2
Informations communales	2
Animations et illuminations de Noël	2
Travaux bâtiment rue Bertran de Born	2
Retour sur le questionnaire Epicerie	3
Nos écoles	3
Des championnes au sein du RPI	3
Informations intercommunales	4
Zonage PDA	4
PLUI	4
Fibre	4
Office du Tourisme	5
Retour en images 2023	5
Nos associations	6
Octobre Rose	6
Agenda	6
Stérilisation des chats Lutte contre le frelon asiatique	7
Vos fêtes 2023	8



Edito

Dans le vaste échiquier de la gouvernance locale, le maire et les conseillers municipaux portent sur leurs épaules le fardeau de la gestion quotidienne de la commune. Cependant, force est de constater que leurs épaules se courbent de plus en plus sous le poids des attentes souvent démesurées.

Notre rôle va bien au-delà des simples décisions administratives ; il incarne le visage le plus proche du pouvoir pour les citoyens. Gestion des services municipaux, prise de décisions cruciales, représentation de la commune dans les instances supérieures : nous sommes, à bien des égards, le pilier fondamental de la démocratie locale. Il faut reconnaître que les élus locaux sont taillables et corvéables à merci, mais il est tout aussi crucial de comprendre les limites de leurs capacités. Les enjeux actuels, qu'ils soient économiques, sociaux, ou environnementaux, nécessitent souvent des solutions qui dépassent les compétences et les ressources locales.



La réalité est que nous faisons face à des défis en constante augmentation, souvent exacerbés par des ressources limitées et des attentes sans cesse croissantes. La pression continue de répondre aux besoins divers et parfois contradictoires de la communauté peut conduire à une lassitude et, malheureusement, à un taux de démission de plus en plus élevé.

La démission de nombreux maires au cours de ce mandat (prés de 1300 en France, majoritairement dans les petites communes) ne doit pas seulement être vue comme un signal d'alarme, mais plutôt comme une invitation à réfléchir sur la manière dont nous pourrions établir une relation de partenariat. Vous, administrés, avez un rôle à jouer dans ce scénario. Plutôt que de tout attendre passivement d'un maire, d'un élu, il est essentiel de cultiver une compréhension mutuelle des défis auxquels nous faisons face. L'engagement citoyen, la participation aux débats locaux et le soutien aux initiatives municipales sont des moyens concrets de renforcer la démocratie locale et d'alléger le fardeau qui pèse sur nos épaules.

En fin de compte, nous restons, nous, élus municipaux, les piliers de notre commune, mais il est temps de reconnaître que notre tâche peut devenir surhumaine sans un soutien adéquat. En travaillant ensemble, citoyens et élus, nous pouvons créer un environnement propice à un engagement municipal épanoui, où les élus peuvent continuer à être les fantassins dévoués de la République. *Eric Chassagne*

Informations pratiques

Dépôt de pain

Pour les fêtes de fin d'année la mairie organise le maintien du dépôt malgré les vacances de notre vendeuse et de notre boulanger de Ste Alvère. Une vendeuse vous accueillera et la boulangerie de Badefols sur Dordogne nous fournira pains et pâtisseries (bûches, pain d'épices, pains spéciaux et galettes). Notre but étant la continuité de service. **Pour toutes commandes avant le 10/12/23 (13h00) remise de 10%**

La Boulange de Badefols à compter du 19/12 jusqu'au 03/01/24

05 53 57 37 35

Travaux voirie communale 2023

Réfections voiries réalisées

- Boucle de Grange Neuve 200m, Route des Picadis avant passage à niveau 100m
 - Route Charlemagne 200m, route des Cireys 150m en bicouche.
- Coût 28500€

Prévision 2024

- Route des Truffières 400m
- Route de Bosredon 200m



INFORMATIONS COMMUNALES

Animations et illuminations de Noël, nouveauté et tradition

Les fêtes de fin d'année approchent à grand pas, l'année dernière le Conseil municipal avait fait le choix de la sobriété pour des raisons économiques.

Cette année, nous avons pu allier économie et festivités notamment grâce à une toute jeune société locale GMI Décoration de St Front de Pradoux. En effet, après une première visite sur site, nous avons pu ensemble trouver des solutions pour que ces fêtes restent un instant magique pour les petits comme pour les grands. Nous avons fait le choix de privilégier la traverse et la place qui sont les principaux lieux de passage. Les illuminations étant reliées directement à l'éclairage public, elles seront donc allumées de 18h00 à 23h00 et ce de mi-novembre à mi-janvier. Une estimation du coût en terme de consommation électrique a été réalisée par la société, elle s'élève à 31,23€ pour 30 jours d'allumage soit 1€/jour (leds à très faible consommation). Un contrat a été signé avec cette société pour une durée de 3 ans.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir France 3 Périgord le jour de l'installation qui souhaitait réaliser un sujet sur le thème des illuminations de Noël par les municipalités.

De plus, vous pouvez venir en famille découvrir notre nouvelle crèche et autres décors de Noël que nous essayons d'étoffer chaque année sur la place. **Une crèche réalisée par M George Girardy**, résidant Trémolacois originaire de Savoie que nous remercions vivement

Bâtiment rue Bertran de Born, un beau projet pour 2024

Dans la dernière édition vous avez été consultés afin de connaître vos attentes concernant ce projet de nouveau commerce par voie écrite et également grâce au questionnaire mis en ligne. Nous avons reçu de nombreuses réponses dont nous vous remercions. Pour l'essentiel **l'accueil réservé à ce projet est largement positif** et pour plus de détails nous vous invitons à lire dans ce numéro l'article consacré à cette enquête. Gageons qu'avec la participation de chacun, le succès de ce projet de nouveau commerce de proximité participe à assurer **un avenir dynamique à notre village.**

ainsi que les bénévoles qui chaque année nous proposent de très belles décorations. **N'oubliez pas ! Les décorations dans l'Eglise abbatiale réalisées chaque année par Mme Vançon**

Les marrons chauds dans un tel décor ont eu une saveur supplémentaire, nous vous remercions d'être venus si nombreux. **Un beau moment d'échanges et de partage.**

Nous n'oublions pas nos aînés **96 colis** seront distribués par les élus **aux habitants de plus de 70 ans** (à partir de 71 ans) l'occasion de leur rendre visite et leur souhaiter une très belle année 2024.

Et enfin les incontournables vœux du maire qui auront lieu le samedi 13 janvier au grenier, nous vous y attendons nombreux.

Rendez-vous le 13 janvier à partir de 17h30.



Les travaux de l'immeuble rue Bertrand de Born sont en bonne voie. Les différentes entreprises contactées nous ont fait parvenir leurs devis et la commission travaux se réunira pour les examiner et arrêter leurs choix. Nous vous rappelons que ce projet consiste en la réhabilitation d'un logement situé au premier étage. Dès l'été prochain, il permettra d'accueillir **une nouvelle famille** dans notre commune et nous l'espérons avec des enfants qui viendront grossir les rangs de nos écoliers à Trémolat. Le projet accueillera également au rez-de-chaussée **une épicerie.**

Aire de jeux

Après le passage de la commission de sécurité nous avons pu réouvrir l'aire de jeux avec la mise en place d'un nouveau portique.

Cette aire est ouverte aux enfants de 2 à 8 ans. Le Conseil Municipal travaille sur un projet pour les plus grands.

Nous comptons sur le respect de tous pour que nos enfants puissent en profiter longtemps et en toute sécurité.



Secrétariat

Deux nouvelles recrues

Bienvenue à :

Valérie Beurnardeau
au Secrétariat général,
arrivée le 28 juin 2023 en
remplacement de Sylvie.



Claudine Mandrou,
au service comptabilité
arrivée le 13 novembre.



Retour sur le questionnaire épicerie, un vrai service de proximité

Nous avons eu 125 retours de questionnaires sur 250 distribués dont une majorité de femmes, de personnes âgées de plus de 55 ans et habitants à Trémolat en permanence. Ce projet est plutôt bien accepté **dans le sens d'un multiple rural** proposant divers services : pain, journaux, épicerie, point relais livraison. Une grande majorité souhaiterait pouvoir y trouver **des produits locaux et frais** ainsi que les produits de 1ère nécessité. L'emplacement prévu est accepté majoritairement par les sondés même si une mixité avec le dépôt de pain vient en 2ème position.

Le sondage montre que ce petit commerce de proximité permettrait avant tout de **conserver une vie à Trémolat** et les sondés affirment vouloir s'y rendre soit au besoin soit ponctuellement afin de faire vivre notre village dans la mesure où **les prix restent acceptables face à la grande distribution.**

Relance des Travaux

Le Conseil municipal du 17 novembre a validé une série de devis afin de relancer les travaux du bâtiment rue Bertran de Born.

Nos écoles, un RPI en danger mais actif

L'effectif du RPI en cette rentrée 2023 est de 55 élèves. L'école de Trémolat accueille 19 élèves de maternelle, l'école de Calès 19 élèves également, et l'école de Badesols 17 élèves. **L'effectif sur l'ensemble des écoles est en baisse générale, nous vous invitons dès à présent à venir inscrire les futurs élèves qui pourraient rentrer à l'école à la rentrée septembre 2024.**

Pour cette nouvelle année scolaire les maitresses du RPI ont des projets dans le but de renforcer le lien entre les élèves du RPI et créer une culture commune dès le début d'année. Des sorties groupées sont prévues comme le château de Biron pour découvrir le château et l'exposition; participation au festival lire en Bastide, participation des trois classes à la résolution de défis scientifiques dans le cadre de la semaine relative à la fête de la science. Une sortie sportive Mini-Olympiades a déjà eu lieu le jeudi 28 septembre en lien avec l'ouverture des JO de Paris sur le temps du matin au staff de Calès. Une rencontre sportive réussie dans une ambiance très agréable et des grands qui ont été très à l'écoute des petits. Autour du projet, plusieurs domaines seront travaillés tout au long de l'année: Eveil Linguistique autour d'un album avec un principe de correspondances avec le personnage principal du livre et dans lesquelles les élèves découvriront des photos du voyage de ce personnage. Un projet autour du développement durable, comprenant l'apprentissage au tri des déchets, des économies d'eau et d'énergie. Les carrés potagers présents dans la cour de l'école serviront pour certains de ces ateliers. Un projet artistique et culturel en lien avec la sortie au château de Biron, et enfin un projet autour du vivre ensemble sur le thème des émotions à travers la lecture de plusieurs albums et notamment grâce à un personnage spécifique afin d'apprendre à gérer les émotions grâce à des exercices de respiration.

Une année bien remplie et diversifiée pour nos petits!

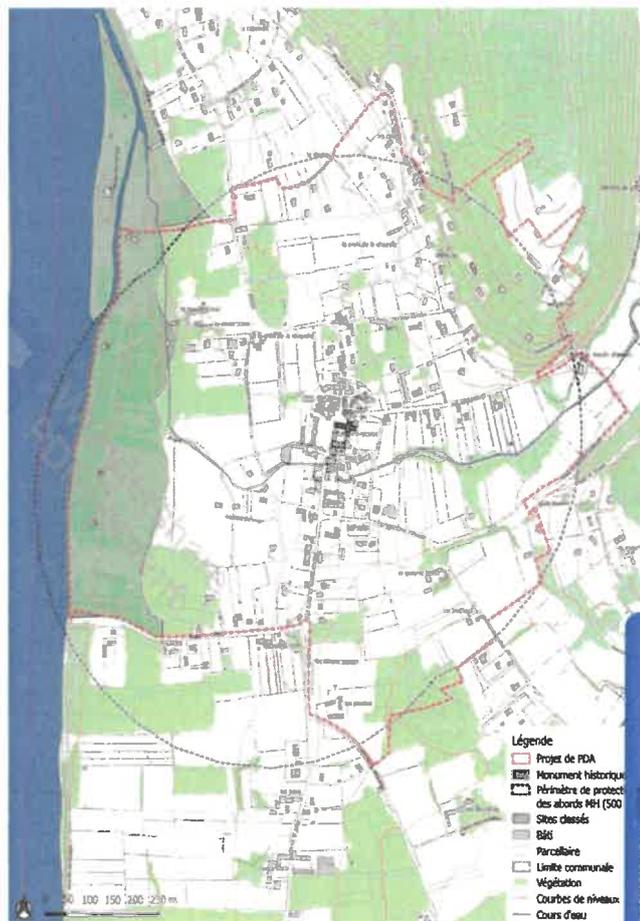
Des championnes au sein du RPI

Nahélya Pichot-Onzenat et Léa Fanchon, deux enfants de notre RPI, ont reçu une médaille d'honneur de la part de la Maire du Buisson de Cadouin, club de la commune pour lequel elles participaient au championnat benjamines N3 de twirling. En plus d'avoir obtenu la 16ème place nationale, elles sont arrivées 1ere du championnat nouvelle aquitaine en duo. Duo qui dès le 1er instant a fonctionné tant par leur complicité, par leurs sourires que par leur envie de bien faire. Leur travail tout au long de l'année leur a permis d'offrir ces beaux résultats. Elles peuvent être fières d'elles tout comme nous le sommes. Nous leur souhaitons de tout cœur de renouveler leur exploit cette saison. Bravo les Filles!



INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

PDA, nouveau Périmètre de délimitation des Abords



Le Conseil Municipal du 17 novembre a validé la proposition de la CCBDP quant à la nouvelle délimitation des Abords soumis aux Bâtiments de France.

Tracé qui a été élaboré par le Cabinet d'étude KARGO et l'Architecte des Bâtiments de France.

Il ne s'agit plus systématiquement d'un périmètre correspondant à un cercle de 500m mais un périmètre qui traduit « *les réalités paysagères, bâties, urbaines du territoire, la partie du territoire qui est réellement cohérente avec le ou les monuments historiques concernés, ou dont la présence participe à leur conservation ou à leur mise en valeur. Il permet d'exclure les parties dépourvues d'enjeux patrimoniaux en lien avec le monument* ».

Le projet sera soumis au Conseil Communautaire du 19 décembre.

PLUI dernière ligne droite, approbation été 2024

La Communauté de Communes des Bastides travaille sur l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal depuis 2018. Ce dernier va remplacer les documents d'urbanisme en vigueur tels que les cartes communales et les PLU.

Depuis 5 ans, l'élaboration du PLUI mobilise les 47 communes dans le but de définir le projet d'aménagement du territoire. L'objectif étant de le traduire en règles d'utilisation du sol. Ce long travail de mobilisation des acteurs, d'intégration des différents dispositifs législatifs, de connaissance du territoire et des projets des communes, s'achève. **Les élus ont programmé un « arrêt projet » du PLUI en fin d'année 2023.** A partir de cette date, sera lancé la phase administrative avec la consultation des services de l'Etat, des organismes et institutions réglementairement compétents. **Le public sera également consulté lors de l'enquête publique qui aura lieu en début d'année prochaine.** Cette phase de formalisation administrative s'échelonne sur quelques mois.

A l'issue de cette phase, le PLUI sera définitivement approuvé (été 2024).

Contact : plui@ccbdp.fr

Des nouvelles de la fibre

Les travaux sont terminés sur le secteur qui englobe 95% de la commune. Le dossier est en attente de la livraison du chantier pour ensuite lancer les contrôles avec l'exploitant de réseau Nouvelle Aquitaine Très Haut Débit. Si aucune malfaçon n'est soulevée le secteur entrera en période dite de "gel commercial". Période obligatoire fixée par l'ARCEP d'une durée de 90 jours qui permet aux opérateurs privés de s'installer dans les infrastructures. A la fin de cette période le secteur s'ouvrira à la commercialisation.

Ouverture commerciale prévue pour le second trimestre 2024.

Voirie communautaire

Réfections voiries réalisées

- Soulalève Route du Rocq et devant la Placette 300m
- Route de Soulalève 200m
- Les Mathes Carrefour et montée 200m (rd 31 et chemin de Celle)

Prévision 2024

A déterminer début 2024 avec le responsable (CCBDP).

RETOUR EN IMAGE 2023, *une année 2023 riche*



HIVER 2023

☞ Soirée du réveillon, organisée par le Comité des fêtes



☞ Soirée jeux au Café Village, avec la boutique Guyajoux du Bugue

☞ Marrons chauds, organisés par la Mairie.

AUTOMNE 2023



☞ Marché de Noël, organisé par le Comité des fêtes avec de nombreux exposants répartis dans la salle du grenier, au hangar et sur les extérieurs.

☞ Beaujolais nouveau organisé par l'association des Gouyassous avec plus de 110 participants.



☞ Halloween organisé par le Café Village, avec une vingtaine d'enfants.

☞ Marche Octobre rose organisée par la Mairie et le Café village, plus de 60 marcheurs et 700€ récoltés pour la Ligue.



ÉTÉ 2023

☞ 3 Marchés gourmands organisés par le Comité des fêtes

☞ Feu d'artifice organisé par la Mairie

PRINTEMPS 2023



☞ Fêtes de Pâques organisées par le Comité des fêtes. Brocante, manèges....

☞ Concours de pétanque par le Comité des fêtes.



☞ Exposition de photographies organisée par l'association Trémolat d'Antan

L'Office du tourisme ambulant 2023

- 1200 personnes touchées en 30 dates sur le territoire
- Meilleurs emplacements Marchés de Trémolat et du Buisson de Cadouin
- 5 marchés à Trémolat et 1 marché nocturne
- 40 à 50 personnes accueillies par marché.
- Beaucoup de locaux pour des renseignements sur les animations estivales.
- Pour les touristes : véloroute, été actif, activités sportives
- 3 dimanches au pot du Camping des Berges, 91 personnes renseignées



Christine Ockrent, une invitée de marque



Christine OCKRENT

était à Trémolat pour donner une conférence

à La Cerise Sous le Chapeau.

Le public était nombreux pour l'écouter évoquer son dernier ouvrage traitant de la société chinoise

Reprise des conférences en avril.



NOS ASSOCIATIONS, une richesse indispensable

Café Village, *Les Reines du Foot* !

Un club de football féminin destiné aux femmes de plus de cinquante ans a vu le jour cet été à Trémolat.

Initié par Karine Van Den Eynde, il a très vite suscité la curiosité puis l'enthousiasme, puisqu'il compte déjà une trentaine d'inscrites.

Nul besoin d'être une grande sportive pour y participer mais plutôt l'envie de se dépenser dans une ambiance joyeuse et décontractée...mais activement encadrée par des professionnelles du coaching sportif ! L'initiative a déjà fait l'objet de plusieurs articles de presse, et de reportage Télé et radio. Et cette équipe d'un genre nouveau s'est tout simplement auto proclamée :

LES REINES DU FOOT!

Contact : Joëlle 06 42 84 02 15



Octobre Rose, retour sur la 1ère édition

1ère Edition d'Octobre Rose, organisée par la **Mairie de Trémolat** en collaboration avec l'association du **Café Village**. Merci aux participants d'être venus inaugurer cette belle matinée, un grand merci à tous les bénévoles d'avoir donné de leur temps et de leur bonne humeur!

Vendredi 17 Novembre, M. Le Maire, son adjointe et les bénévoles organisateurs d'Octobre Rose ont reçu M. Goett François, responsable de l'antenne du Bugue de la ligue contre le cancer. Ils ont eu l'honneur et le plaisir de

remettre un **Chèque de 700 Euros** suite à la marche pour Octobre Rose.

Ligue contre le cancer Le Bugue : 06 62 67 26 88 / <https://www.ligue-cancer.net/cd24>

CAFE VILLAGE

Contact :
cafevillage.tremolat@gmail.com

Vous avez envie de vous balader



Notre village regorge de sentiers, de points de vue magnifiques, de sources et même de grottes... Rejoignez nos deux groupes de randonnées :

Tous les lundis rendez-vous à 9 heures au Café Village pour un départ de promenade; 'environ 8 à 12 kilomètres, menée d'un pas allègre par Annie,

Tous les vendredis rendez-vous à 9h30 au Café Village pour une promenade plus courte (plus ou moins 6 kms) menée par Gaby.

Ouvert à tous sans inscription préalable.

Il faut que le temps soit mauvais, (mais vraiment mauvais !) pour décourager nos marcheurs !



A VOS AGENDAS

Dimanche 31 décembre
Réveillon organisé par le Comité de fêtes

Vendredi 12 janvier :
Scène ouverte au Café Village

Samedi 13 janvier :
Vœux du Maire, 17h30 au Grenier.

Samedi 03 février :
Moules/frites organisées par l'Amicale de la Pêche

Vendredi 09 février :
Scène ouverte au Café Village

Samedi 17 février :
Quine à Calès par l'Entente Foot Trémolat-Calès

Vendredi 08 mars :
Scène ouverte au Café Village

Vendredi 29 mars :
Belote par les Gouyassous



Frelons asiatiques

La municipalité participe à hauteur de 50% au frais d'intervention sur les terrains privés pour la destruction des nids de frelons asiatiques dans l'intention de participer à la sensibilisation auprès des habitants de la commune aux problèmes liés à la prolifération des frelons asiatiques sur notre territoire. La commune a signé un accord avec trois sociétés, M. Gauriveau à Trémolat, DGF à Belvès et DALOZ à Fleurac certifiés biocides. Une intervention varie entre 80€ et 180€ TTC selon la hauteur des nids. Le secrétariat de Mairie est chargé de collecter les demandes et les transmettre aux entreprises.

Vous pouvez aussi déclarer les nids sur <https://lefrelon.com/nouvelle-aquitaine/signaler-frelon-asiatique.html>

IDENTIFICATION

Frelon asiatique, le reconnaître



- face jaune,
- tête et thorax noirs.
- base des pattes noire, et extrémité jaune
- abdomen à dominante noire avec une large bande orangée.

Campagne de stérilisation des chats et bien-être animal, la responsabilité de tous

Depuis 2020, des campagnes de stérilisation et d'identification des chats errants sont effectuées sur la commune afin de limiter leur prolifération, de lutter contre la misère féline en œuvrant pour l'amélioration de leur condition de vie. Les trappages/ captures ont lieu dans un cadre réglementaire précis après délibération du conseil municipal. Lors des trappages, l'identification du chat est vérifiée avec un lecteur de puce électronique. Lorsqu'il est identifié, il est immédiatement relâché, s'il est déclaré perdu sur le fichier national d'identification (ICAD), ses propriétaires sont alors contactés par le vétérinaire.

Que se passe-t'il pour un chat errant trappé qui n'est ni stérilisé, ni identifié ?

3 possibilités.

Lorsqu'il est malade ou vit dans un environnement hostile ou qu'il n'y a pas de nourriceur /se sur site : soit une prise en charge associative est recherchée pour le mettre en sécurité qu'il soit sociable ou sauvage (la ferme des Rescapés, la Maison des Matouchats), soit pris en charge par la SPA de Bergerac dans le cadre de la convention fourrière qui le proposera à l'adoption après le délai légal de 8 jours ouvrés. .

Lorsque son état sanitaire est satisfaisant et s'il a un point de nourrissage : il est stérilisé, tatoué d'un S dans l'oreille et identifié. Ainsi, il acquiert le statut de chat libre le plaçant sous la protection de la loi et de la municipalité.

Il est ensuite relâché sur son lieu de vie après sa convalescence pendant laquelle il reçoit les soins nécessaires liés à sa stérilisation. Parfois, malheureusement, il est trop tard, son état sanitaire est bien trop dégradé et ne peut être soigné, il est euthanasié afin d'abrèger ses souffrances inutiles.



Tout ceci pour expliquer l'importance de la stérilisation. Les chats errants sont issus pour la plupart du temps de femelles de particulier non stérilisées ou de portées abandonnées. Une seule femelle non stérilisée peut anéantir tous les efforts de stérilisation en repeuplant une colonie.

Les campagnes de stérilisation ne peuvent se faire qu'avec des moyens financiers : bon de la fondation Bardot, participation de la mairie et tarif associatif de la clinique vétérinaire.

La mairie a financé à hauteur de 212€ pour la stérilisation en plus de la convention avec la SPA pour d'un montant de 571,50€.

Un trappage, c'est du temps, un recensement au préalable de la population féline, des trajets chez les vétérinaires et de la surveillance dans le cadre d'une convalescence. Tout cela est réalisé sur la commune par une personne bénévole qui y consacre beaucoup d'énergie, de

temps et qui est au service du bien-être animal.

Il est très important de signaler en mairie, le plus rapidement possible un animal en détresse ou une portée trouvée.

C'est également l'occasion de rappeler que **l'identification des chats et chiens est obligatoire** et qu'une adoption doit être mûrement réfléchie : elle nous engage pour une quinzaine d'années durant laquelle nous devons prendre soin de notre animal et lui apporter les soins vétérinaires nécessaires jusqu'à la fin de sa vie.

Les animaux sont des êtres doués de sensibilité, l'abandon, les actes de maltraitance sont délictuels.

Nous faisons appel à votre civisme, à votre bienveillance et à la responsabilité de tous.

Nous remercions les personnes bienveillantes qui nourrissent et veillent sur ces chats errants.

SPA BERGERAC

Route de Ste Alvère
24100 Bergerac—(0)5 53 73 40 95
ontact@spa24bergerac.org

MAIRIE

24 Place de l'Eglise
24510 TREMOLAT
Téléphone :
05 53 22 80 17
Mail : mairie@tremolat.fr

HORAIRES MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi,
jeudi et vendredi :
9h à 12h30
Lundi et vendredi :
14h à 18h

**HORAIRES AGENCE
POSTALE**

Lundi, mardi, mercredi,
jeudi et vendredi
9h à 12h30
Téléphone :
05 53 23 21 74

www.tremolat.fr

Aimez et suivez notre
page Facebook :
Mairie de Trémolat

N'oubliez pas de vous
inscrire sur le réseau
Alerte Citoyen en mairie

***Vous souhaitez
rencontrer les élus***

M. le Maire reçoit
le samedi après-midi sur
rendez-vous.

Les conseillers municipaux
restent à votre
disposition et sont joignables
par mails.

Consultez le site de la
Mairie : www.tremolat.fr

POUR VOS FÊTES

Réveillon 2023, Une belle soirée en perspective

Comme chaque année, le Comité des fêtes de Trémolat vous propose le traditionnel réveillon de la St Sylvestre au Grenier.

Au programme un menu de fête et une animation par Greg'Animation.

Tarifs :
62€/personne et 25€ pour les enfants de moins de 12 ans.

Réservation :
05 53 23 27 53

*Règlement obligatoire
à l'inscription.*

Menu

*Terrine de foie gras sur toast
Confiture et son verre de blanc doux*



*Pavé de saumon sauce oseille
et son verre de blanc sec*



Sorbet / alcool



Noix de veau sauce aux oignons



Pommes de terre sarladaise



Salade et brochette de fromages



Profiteroles au chocolat

Café

Pour vos fêtes ...

- ☞ Le Vieux Logis pour un restaurant gastronomique. 05 53 22 80 06
- ☞ Le bistrot de la place cuisine régionale 05 53 22 80 69
- ☞ Le Vieux Logis boutique éphémère pour vos cadeaux.
- ☞ Les truffières pour un menu périgourdin, unique et entièrement fait maison. 09 83 27 27 84
- ☞ SARL Bounichou pour vous faire livrer en traiteur. Plusieurs menus au choix (Gourmand 25€90, Gourmet 36,50€) 05.53.29.20.09
- ☞ La Boulange de Badefols, pains et pâtisserie 05 53 57 37 35
- ☞ Les exposants tous les mardis sur la marché (primeur, rôtisserie, pizza, épicerie)

Coloriez-moi !

